

Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore

Cinquantième session
Genève, 3 – 7 mars 2025

FONDS DE CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DE L'OMPI POUR LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES ET LOCALES ACCRÉDITÉES : NOTE D'INFORMATION SUR LES CONTRIBUTIONS ET LES DEMANDES D'ASSISTANCE

Document établi par le Secrétariat

Le présent document contient les informations qui doivent être communiquées au Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (ci-après dénommé "comité") au sujet du fonctionnement du Fonds de contributions volontaires pour les communautés autochtones et locales accréditées (ci-après dénommé "Fonds"). Les règles applicables en la matière figurent dans l'annexe du document WO/GA/32/6, que l'Assemblée générale de l'OMPI a approuvée lors de sa trente-deuxième session en septembre 2005 et modifiée ultérieurement à sa trente-neuvième session en septembre 2010.

L'article 6.f) des règles applicables prévoit ce qui suit :

- "f) Avant chaque session du comité, le Directeur général de l'OMPI communique aux participants une note d'information indiquant :
 - "i) le relevé des contributions volontaires versées au Fonds à la date de la rédaction du document;
 - "ii) l'identité des donateurs (à l'exception de ceux qui auront expressément demandé l'anonymat);
 - "iii) le montant des ressources disponibles compte tenu des sommes déboursées;

- “iv) la liste des personnes ayant bénéficié d’une assistance au titre du Fonds depuis le document d’information précédent;
- “v) les personnes admises au bénéfice d’une assistance qui se sont désistées;
- “vi) le montant alloué à chaque bénéficiaire; et
- “vii) une description suffisamment circonstanciée des personnes ayant présenté une demande d’assistance pour la session suivante.

Ce document est en outre adressé nominativement aux membres du Conseil consultatif pour examen et délibération.”

Le présent document constitue la quarante-deuxième note d’information de cette nature, telle que requise par décision de l’Assemblée générale de l’OMPI.

L’information qui doit être communiquée aux participants de la cinquantième session du comité se présente comme suit :

Relevé des contributions volontaires versées au Fonds à la date du 20 janvier 2025 et nom du donateur :

86 092,60 francs suisses (soit l’équivalent de 500 000 couronnes suédoises à cette date) versés le 7 novembre 2006 par le Swedish International Biodiversity Programme (SwedBio/CBM);

31 684 francs suisses (soit l’équivalent de 20 000 euros à cette date) versés le 20 décembre 2006 par le Gouvernement français;

29 992,50 francs suisses (soit l’équivalent de 25 000 dollars É.-U. à cette date) versés le 27 mars 2007 par la Fondation Christensen;

150 000 francs suisses versés le 8 juin 2007 par l’Institut fédéral de la propriété intellectuelle, Berne (Suisse);

5 965,27 francs suisses (soit l’équivalent de 5 000 dollars É.-U. à cette date) versés le 14 août 2007 par le Ministère des sciences et de la technologie du Gouvernement sud-africain;

98 255,16 francs suisses (soit l’équivalent de 60 000 euros à cette date) versés le 20 décembre 2007 par le Gouvernement norvégien;

100 000 francs suisses versés le 7 février 2008 par l’Institut fédéral de la propriété intellectuelle, Berne (Suisse);

12 500 francs suisses (soit l’équivalent de 13 441 dollars É.-U. à cette date) versés le 25 mars 2011 par le Ministère des sciences et de la technologie du Gouvernement sud-africain;

500 francs suisses (soit l’équivalent de 573 dollars É.-U. à cette date) versés le 10 mai 2011 par un donateur anonyme;

89 500 francs suisses (soit l’équivalent de 100 000 dollars australiens à cette date) versés le 20 octobre 2011 par le Gouvernement australien;

15 000 francs suisses versés le 20 juin 2013 par le Gouvernement australien¹;

4 694,40 francs suisses versés le 20 juin 2013 par le Gouvernement néo-zélandais;

37 835 francs suisses versés le 28 février 2017 par le Gouvernement australien;

18 268,75 francs suisses (soit l'équivalent de 25 000 dollars canadiens à cette date) versés le 27 mars 2019 par le Gouvernement canadien;

16 227,93 francs suisses (soit l'équivalent de 15 000 euros à cette date) versés le 6 novembre 2019 par le Gouvernement finlandais;

16 158,98 francs suisses (soit l'équivalent de 15 000 euros à cette date) versés le 9 décembre 2019 par le Gouvernement allemand²;

14 233,70 francs suisses (soit l'équivalent de 15 000 euros à cette date) versés le 13 septembre 2022 par le Gouvernement allemand;

817,10 francs suisses versés le 3 mars 2023, au nom de donateurs anonymes, suite à un appel à contributions volontaires lancé par le président du comité à sa quarante-sixième session;

29 795,36 francs suisses (soit l'équivalent de 50 000 dollars australiens à cette date) versés le 22 juin 2023 par le Gouvernement australien;

872,60 francs suisses versés le 4 juillet 2023, au nom de donateurs anonymes, suite à un appel à contributions volontaires lancé par le président du comité à sa quarante-septième session;

8 239,99 francs suisses (soit l'équivalent de 167 555 pesos mexicains à cette date) versés le 7 août 2023 par l'Instituto Nacional de los Pueblos Indígenas du Mexique; et

18 518,24 francs suisses (soit l'équivalent de 20 000 euros à cette date) versés le 8 février 2024 par l'Agence espagnole pour la coopération internationale au développement (Espagne).

Montant total des contributions volontaires portées au crédit du fonds à la date du 20 janvier 2025 : 784 369,36 francs suisses.

Montant des ressources disponibles :

- Montant disponible au 20 novembre 2025, comprenant les taxes et intérêts bancaires : 0 franc suisse.
- Montant engagé en vue de la cinquantième session du comité : pas d'engagement compte tenu du montant disponible au 20 janvier 2025.
- Montant disponible moins montant engagé au 20 janvier 2025 : 0 franc suisse.

¹ 782,22 francs suisses ont été remboursés le 2 septembre 2013, conformément aux conditions convenues d'un commun accord concernant l'utilisation de la contribution versée par le Gouvernement australien.

² 16 158,98 francs suisses ont été remboursés le 8 janvier 2021, conformément aux conditions convenues d'un commun accord concernant l'utilisation de la contribution versée par le Gouvernement allemand.

Liste des personnes ayant bénéficié d'une assistance au titre du fonds ou ayant été admises au bénéfice d'une assistance depuis la dernière note d'information³ :

Personnes qui ont été admises au bénéfice d'une assistance en vue de leur participation aux quarante-huitième et quarante-neuvième sessions du comité⁴, sous réserve de fonds disponibles, mais pour lesquelles les ressources du Fonds n'étaient pas suffisantes au 1^{er} novembre 2024 et qui n'ont pas bénéficié d'une assistance (dans l'ordre de priorité) :

Hamadi AG MOHAMED ABBA (M.)

Nom de l'ONG ayant le statut d'observateur accrédité qui a désigné le demandeur :
ADJMOR

Siège de l'ONG ayant le statut d'observateur accrédité : Tombouctou (Mali)

Nationalité du demandeur admis : Mali

Nelson DE LEÓN KANTULE (M.)

Nom de l'ONG ayant le statut d'observateur accrédité qui a désigné le candidat :
Asociación Kunas Unidos por Napguana/Association of *Kunas* United for Mother
Earth (KUNA)

Siège de l'ONG ayant le statut d'observateur accrédité : Panama (Panama)

Nationalité du demandeur admis : Panama

Agoussou Marcellin AIGBE (M.)

Nom de l'ONG ayant le statut d'observateur accrédité qui a désigné le demandeur :
Jeunesse sans frontières Bénin (JSF Bénin)

Siège de l'ONG ayant le statut d'observateur accrédité : Tori-Bossito (Bénin)

Nationalité du demandeur admis : Bénin

Lucia Fernanda INÁCIO BELFORT SALES (Mme)

Nom de l'ONG ayant le statut d'observateur accrédité qui a désigné le candidat : Instituto
Indígena brasileiro para la Propiedad Intelectual (INBRAPI)

Siège de l'ONG ayant le statut d'observateur accrédité : Coxilha (RS) (Brésil)

Nationalité du demandeur admis : Brésil

Personnes qui ont été admises au bénéfice d'une assistance en vue de leur participation à la cinquantième session du comité⁵, sous réserve de fonds disponibles, mais pour lesquelles les ressources n'étaient pas suffisantes le 20 janvier 2025 (dans l'ordre de priorité) :

Edith BASTIDAS (Mme)

Nom de l'ONG ayant le statut d'observateur invité qui désigne le demandeur : Red
Mujeres Indígenas sobre Biodiversidad (RMIB)

Siège de l'ONG ayant le statut d'observateur invité : Panama (Panama)

Nationalité du demandeur : Colombie

³ Voir le document WIPO/GRTKF/IC/49/INF/4 daté du 15 novembre 2024.

⁴ Voir l'annexe du document WIPO/GRTKF/IC/47/INF/6 daté du 8 juin 2023. Au moment de l'adoption de sa recommandation (voir le paragraphe 4.iii) de ladite annexe, le Conseil consultatif ne pouvait pas prévoir que les quarante-huitième et quarante-neuvième sessions du comité se tiendraient immédiatement l'une après l'autre et que le Conseil consultatif ne pourrait pas se réunir en marge de la quarante-huitième session du comité (session d'une journée). Sa recommandation doit donc être considérée comme destinée aux quarante-huitième et quarante-neuvième sessions du comité.

⁵ Voir l'annexe du document WIPO/GRTKF/IC/49/INF/6 daté du 5 décembre 2024.

Mikhail TODYSHEV (M.)

Nom de l'ONG ayant le statut d'observateur accrédité qui désigne le demandeur : Elders Council of the Shor People

Siège de l'ONG ayant le statut d'observateur invité : Novokouznetsk (Fédération de Russie)

Nationalité du demandeur : Fédération de Russie

Nongpoklai SINHA (Mme)

Nom de l'ONG ayant le statut d'observateur accrédité qui désigne le candidat : Ethnic Community Development Organization (ECDO)

Siège de l'ONG ayant le statut d'observateur accrédité : Sylhet (Bangladesh)

Nationalité du demandeur : Bangladesh

Hamadi AG MOHAMED ABBA (M.)

Nom de l'ONG ayant le statut d'observateur accrédité qui désigne le demandeur : ADJMOR

Siège de l'ONG ayant le statut d'observateur accrédité : Tombouctou (Mali)

Nationalité du demandeur : Mali

Dépenses effectuées au titre du fonds en vue des quarante-huitième et quarante-neuvième sessions du comité :

Aucune.

Engagements en vue de la cinquantième session du comité :

Aucun.

Liste des personnes ayant demandé une assistance en vue de leur participation à la cinquante et unième session du comité :

Babagana ABUBAKAR (M.)

Nom de l'ONG ayant le statut d'observateur accrédité qui désigne le candidat : Association de développement des Kanuri

Siège de l'ONG ayant le statut d'observateur accrédité : Maiduguri (Nigéria)

Nationalité du demandeur : Nigéria

Obianuju AWAN (Mme)

Nom de l'ONG ayant le statut d'observateur accrédité qui désigne le demandeur : Paul Awan Initiative for Development

Siège de l'ONG ayant le statut d'observateur accrédité : Calabar (Nigéria)

Nationalité du demandeur : Nigéria

Manu CADDIE (M.)

Nom de l'ONG ayant le statut d'observateur invité qui désigne le demandeur : Aotearoa Indigenous Rights Charitable Trust

Siège de l'ONG ayant le statut d'observateur invité : Ruatoria (Nouvelle-Zélande)

Nationalité du demandeur : Nouvelle-Zélande

Maria Eugenia CHOQUE QUISPE (Mme)

Nom de l'ONG ayant le statut d'observateur accrédité qui désigne le demandeur : Centre d'études pluridisciplinaires aymara (CEM-Aymara)

Siège de l'ONG ayant le statut d'observateur accrédité : La Paz (Bolivie (État plurinational de))

Nationalité du demandeur : Bolivie (État plurinational de)

Nelson DE LEÓN KANTULE (M.)

Nom de l'ONG ayant le statut d'observateur accrédité qui désigne le demandeur :
Asociación Kunas Unidos por Napguana (KUNA)
Siège de l'ONG ayant le statut d'observateur accrédité : Panama (Panama)
Nationalité du demandeur : Panama

Irina KURILOVA (Mme)

Nom de l'ONG ayant le statut d'observateur accrédité qui désigne le demandeur : Centre
for Support of Indigenous Peoples of the North/Russian Indigenous Training
Centre (CSIPN/RITC)
Siège de l'ONG ayant le statut d'observateur accrédité : Moscou (Fédération de Russie)
Nationalité du demandeur : Fédération de Russie

Yves MINANI (M.)

Nom de l'ONG ayant le statut d'observateur accrédité qui désigne le demandeur : Union
des peuples autochtones pour le réveil au développement (UPARED)
Siège de l'ONG ayant le statut d'observateur accrédité : Bujumbura (Burundi)
Nationalité du demandeur : Burundi

Musa Usman NDAMBA (M.)

Nom de l'ONG ayant le statut d'observateur accrédité qui désigne le candidat : Mbororo
Social Cultural Development Association (MBOSCUDA)
Siège de l'ONG ayant le statut d'observateur accrédité : Yaoundé (Cameroun)
Nationalité du demandeur : Cameroun

Santiago OBISPO (M.)

Nom de l'ONG ayant le statut d'observateur accrédité qui désigne le candidat : Red de
Cooperación Amazónica (REDCAM)
Siège de l'ONG ayant le statut d'observateur accrédité : Puerto Ayacucho (Venezuela
(République bolivarienne du))
Nationalité du demandeur : Venezuela (République bolivarienne du)

Davy POUATY NZEMBIALELA (M.)

Nom de l'ONG ayant le statut d'observateur accrédité qui désigne le candidat :
Association pour le devenir des autochtones et de leur connaissance originelle (ADACO)
Siège de l'ONG ayant le statut d'observateur accrédité : Libreville (Gabon)
Nationalité du demandeur : Gabon

Ngwang Sonam SHERPA (M.)

Nom de l'ONG ayant le statut d'observateur accrédité qui désigne le candidat : Green
Forum Nepal (GFN)
Siège de l'ONG ayant le statut d'observateur accrédité : Bakhundole, Lalitpur (Népal)
Nationalité du demandeur : Népal

Polina SHULBAEVA (Mme)

Nom de l'ONG ayant le statut d'observateur accrédité qui désigne le demandeur : Centre
for Support of Indigenous Peoples of the North/Russian Indigenous Training
Centre (CSIPN/RITC)
Siège de l'ONG ayant le statut d'observateur accrédité : Moscou (Fédération de Russie)
Nationalité du demandeur : Fédération de Russie

*Le comité est invité à prendre note du
contenu du présent document.*

[Fin du document]